



DÉPLACEMENTS ET TRANSPORTS VIVRE À NICE

Déplacements et transports dès le 11 mai

La Ville de Nice présente son plan de reprise des déplacements dans le cadre du déconfinement : transports en commun, aménagements, modes de transport alternatifs, pistes cyclables.

Attentive à la santé de tous à l'approche du déconfinement, la Ville de Nice a souhaité un redémarrage encadré des transports en commun pour accompagner la reprise de l'activité économique tout en garantissant le respect de la distanciation sociale.

Un code de bonne conduite à destination des voyageurs et de nouveaux aménagements sur les quais, dans les rames de tramway et dans les bus ont également été installés.

La Ville de Nice tient à ce que la réouverture des transports soit accompagnée par une offre alternative de mobilité plus accessible afin de soulager les transports en commun lors du déconfinement et promouvoir les modes de déplacements doux. Parmi ces mesures figure un plan vélo expérimental sur certaines artères de la Ville.

Nous vous invitons à prendre connaissance des étapes et des mesures accompagnant la reprise des déplacements dès le 11 mai prochain et visant à accompagner les habitants du territoire dans leurs mobilités, le plus sereinement, durant cette phase cruciale.

INFOS PRATIQUES

Pour partager les orientations de chacun, nous ouvrons une boîte à idées.

Envoyez vos idées pour favoriser les mobilités douces à nicemobilites@nicecotedazur.org (mailto:nicemobilites@nicecotedazur.org).

Optimiser l'offre du réseau de transport en commun

Actuellement, l'offre de transport est à hauteur de 40% de sa capacité. Dès le 11 mai, l'offre de transport remontera à 75% avec 90% de l'offre tram L1 et L2 à 4-5 minutes, et la remise en exploitation de la L3 à 30 minutes.

Toutes les lignes qui avaient été substituées par du transport à la demande seront rétablies.

Le transport à la demande (lignes à la carte) fonctionnera donc à nouveau comme auparavant.

Pour décongestionner la ligne 1, la ligne 8 qui part de Saint Sylvestre, Cessole, Gambetta, Maréchal Joffre jusqu'à Pasteur sera renforcée. Elle sera dédoublée avec une ligne 23 qui part de Fontaine du Temple, Promenade des Anglais jusqu'à Toja.

Sur l'axe Sud – Nord, l'offre de transport sera dédoublée.

Sur les communes hors Nice : l'offre du samedi est remise en place, soit 75% de l'offre nominale.

L'objectif est de tendre à une offre à 100% d'ici fin mai / début juin.

Connaitre le détail des lignes sur le site des Lignes d'Azur. (<https://www.lignesdazur.com/>)

Mobilité douce : à pieds, en vélo et en modes de déplacement décarbonnés

Plan vélo expérimental

Ce plan est la poursuite des trames vertes et du plan vélo initié depuis 18 mois, son objectif est de compléter les aménagements.



Réseau cyclable temporaire *projeté*

+ 12 km
Semaine du 11 mai

+ 30 km
Sous 1 mois

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR



(/uploads/media/ckeditor/0001/23/Plan-velo-experimental-a-Nice.png)

L'aménagement expérimental aura vocation à évoluer entre l'avenue Thiers et la Promenade des Anglais qui désormais n'accueillera que les transports en commun, les vélos et les piétons.

Il permettra de raccorder les pistes transversales de Maréchal Joffre, Victor Hugo pour aller rejoindre la piste littorale de la Promenade des Anglais.

Tableau des aménagements dans la semaine du 11 mai :

- boulevard Gambetta (de la Promenade des Anglais à l'avenue Thiers) (1600m), en cours de réalisation,
- avenue Thiers (800 m),
- quai des Etats-Unis (2500 m), avec la mise en sens unique Est-Ouest de la circulation,
- avenue Gallieni (500m),
- les accès à la place De Lattre de Tassigny,
- le boulevard de la Madeleine sur 4000 m.

Cela permettra de mailler le centre-ville avec les pistes existantes le long du Paillon, sur les axes de la trame verte et la Promenade des Anglais.

Un objectif de 60 km au total d'ici la fin du mois de mai complété par :

- partie haute du bd Gambetta
- rue Maccarani
- pour la desserte de la gare SNCF: axes Durante – Villeneuve – Trachel – Binet
- pour Nice Nord : axes Raynaud – Théodore de Banville

- pour le quartier de Riquier : une piste sur Pierre Sola et une desserte de l'esplanade de Lattre de Tassigny, avec l'installation de vélos en libre service
- Une liaison vers l'Ariane le long des berges du Paillon
- Une liaison vers Carros par la RM 6202 ou la RM6202bis jusqu'au pont Charles Albert

Chacun de ces projets fera l'objet d'un suivi en temps réel, et sera adapté en fonction des besoins et des impacts :

- une analyse précise des impacts sur le stationnement et la circulation,
- la mise en place d'une signalétique temporaire,
- l'installation de panneaux de jalonnement pour guider les usagers,
- un bilan à l'issue de ces expérimentations.

Un parc relais sera installé à Ferber avec 60 vélos électriques en free floating, avec une capacité à monter à 200 vélos électriques en fonction de la demande d'ici fin juin.

Aides pour utiliser les mobilités douces

Favoriser l'usage du vélo par les habitants de la Métropole

La Métropole crée une prime à l'achat d'un vélo mécanique d'un montant de 100€ maximum et représentant 50% maximum du prix du vélo.

Cette subvention est ouverte à l'ensemble des habitants adultes de la Métropole, dont le revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts fiscales du foyer est inférieur ou égal à 30.000€ par an.

Cette prime vient compléter la prime déjà existante de 200€ pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Gratuité des velobus et des vélobus

Les velobus et les vélobus seront gratuits (abonnements et utilisation jusqu'à 2h) jusqu'au 1er juillet - les cycles seront désinfectés tous les jours.

Mobilité d'auto partage

L'entreprise cityscoot s'est engagée à mettre en place les gratuités suivantes :

- 30 minutes pour tout utilisateur Cityscoot déjà inscrit : 30 minutes seront automatiquement créditées sur les comptes des utilisateurs existants. Aucune démarche n'est nécessaire.
- 60 minutes pour tout nouvel inscrit à Cityscoot : Les 60 minutes seront créditées lors de toute nouvelle inscription au service, en saisissant le code VILLEDENICE.

Renault mobility, qui exploite des Zoé en libre service sur notre territoire, a prévu des offres promotionnelles et de gratuité dès la reprise du service.

D'ici 1 mois des actions innovantes visant à renforcer la mobilité cyclable (sécurisation du stationnement, ateliers de réparation...) seront présentées.

TAGS : transports

SUR LE MÊME SUJET